

## ccitoyen.paysdesvans@orange.fr

## A Mr le Maire des Vans

A Mmes et Mrs les adjoints des Vans

A Mmes et Mrs les conseillers des Vans

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les élus,

Le Collectif Citoyen Pour la Transition Écologique au Pays des Vans s'étonne de l'affichage sur le panneau d'informations municipales situé sur le mur de la mairie des Vans d'un document émanant de la Fédération Des Chasseurs.

Nous pensions que cet affichage, sous vitre fermée, géré par la mairie, était réservé aux informations municipales et intercommunales : communication du programme Vivans, communication Sictoba, programmation du musée des Vans, etc.

Nous aimerions connaître les règles qui régissent la dépose d'affiches, étant très intéressés par cet espace afin de communiquer directement auprès de la population vanséenne sur nos actions et prises de position.

D'autre part, ce document comporte des attaques virulentes contre : le parlement de Bruxelles, des « anti-tout » et des « écolos dogmatiques ».

Etant nous-mêmes de sensibilité écologiste, nous ne pouvons laisser ces idées se diffuser sans exercer un droit de réponse légitime en démocratie.

Cette formulation de dogmatisme, souvent associée à celle d'écologie punitive ne correspond en rien à l'idée que nous nous faisons de nos valeurs et combats.

Est-il ici nécessaire de rappeler que ce sont des constats scientifiques (cf. rapports du GIEC) qui guident nos actions et non pas des dogmes qui sont plutôt réservés à des religions ?

Cette formulation est celle utilisée par l'extrême droite qui a fait de ses ennemis l'Europe et l'Ecologie.

Il ne s'agit donc pas d'un document associatif à caractère informatif mais bien d'une tribune politique dans laquelle on attaque et dénigre tous les gens qui se mobilisent pour l'environnement.

Parmi eux, nous savons que nombreux chasseurs sont attachés à la préservation de notre environnement et ne partagent pas ces conceptions fascisantes.

Nous vous demandons donc expressément de remplacer ce tract par notre courrier et ce pour la même durée que l'affichage de celui-ci, afin d'exercer un droit de réponse légitime.

Les Vans, le 8 novembre 2025

Le CCTEPV

Copie : à la presse locale et aux adhérents